

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

2^{ème} RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2012

Compte-Rendu

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie le 7 septembre 2012 pour la deuxième fois sous la co-présidence du Préfet de Région Guyane et du Président de la Région Guyane.

1. Introduction :

Le Préfet de Région salue tout d'abord les participants et accueille les nouveaux venus par suite de l'élargissement de la composition de la Commission de Suivi et de Concertation.

Pour la Commission, toutes les demandes formulées depuis le 16 juillet 2012 par des entités qui manifestent un intérêt pour le projet d'exploration pétrolière ont été examinées et satisfaites. Les listes de diffusion des invitations et des Comptes-Rendus seront complétées.

Pour ses groupes de travail, il rappelle que chacun des membres de la Commission peut proposer des représentants, s'il le souhaite. Ces propositions sont ensuite examinées par la co-présidence Etat-Région des groupes.

Il demande à la Commission d'**adopter le premier Compte-Rendu** de ses travaux du 16 juillet 2012, afin de pouvoir le rendre public. La liste des participants sera jointe à celui-ci.

A l'avenir, l'approbation se fera plus rapidement après circulation du projet de Compte-Rendu. Les documents seront publiés sur un site Internet ad hoc (et dans l'immédiat, sur ceux de la Préfecture et de la Région).

A l'ordre du jour de la Commission figurent la restitution des travaux de ses groupes de travail, puis la présentation par le Président de Shell Exploration-Production France de l'avancement du projet d'exploration off-shore.

Avant de passer à l'ordre du jour, la Commission entend une **déclaration du CRPMEM**, qui a adressé une lettre à Mme la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, avec copies à M. le Ministre des Outre-Mer et à M. le Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Dans l'attente d'une réponse des Ministres, le CRPMEM annonce suspendre sa participation aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail. Il donne lecture de sa délibération du 5 septembre dernier (jointe au présent compte-rendu) et quitte la séance.

Le Préfet de Région rappelle la constitution d'un Comité restreint avec le CRPMEM et prend note, tout en la regrettant, de leur décision de quitter la séance.

2. Restitution des travaux des groupes de travail :

Anne Duthilleul, chargée de la Mission d'accompagnement des développements pétroliers en Guyane, présente succinctement **les travaux des quatre Groupes de Travail** (Sécurité-

Environnement, Retombées économiques-Développement local, Formation-Emploi et Recherche), en donnant la parole à leurs rapporteurs respectifs.

- **Le Groupe de Travail 1 sur Sécurité et Environnement**, présidé par l'Etat et réuni le 4 septembre dernier, a fixé son règlement intérieur et le début de sa « feuille de route ». Il a entendu un rappel des prescriptions particulières des arrêtés préfectoraux sur la Sécurité et la Protection de l'environnement présenté par la DEAL, ainsi qu'un état d'avancement du projet Shell à cet égard.

Il se réunira à nouveau en réunion intermédiaire le 12 octobre pour commencer à approfondir le sujet retenu à court terme sur les techniques de dépollution des vasières et de la mangrove en cas de pollution du littoral.

Le débat fait apparaître également le souhait exprimé par le Groupe de Travail de renforcer l'information communiquée sur la minimisation des impacts dans le cadre des campagnes en cours et de voir présenter les résultats des études et expertises qui sont menées à ce sujet.

- **Le Groupe de Travail 2 sur Retombées économiques et Développement local**, présidé par la Région, se réunira dans les quinze jours (*NDLR : le 14 septembre, en définitive*).

Il s'attachera à l'amélioration de l'accès des entreprises guyanaises aux marchés potentiels dès la phase d'exploration, aux besoins en infrastructures pour accompagner les développements éventuels et aux actions de développement local qui seront financées par les fonds (2 M€) que Shell s'est engagé à mettre en place à l'issue du premier forage, si elle est positive.

La gestion de ces fonds, collective et transparente, devrait être confiée à CDC Biodiversité et soumise à un Comité de gestion ad hoc selon des modalités proches de celles des fonds européens ou des fonds du CNES.

Le débat fait ressortir l'importance de bien éclairer les entrepreneurs guyanais sur les normes et règles administratives et fiscales applicables aux contrats passés avec les sous-traitants intervenant pour Shell sur le navire de forage.

- **Le Groupe de Travail 3 sur Formation et Emploi des Guyanais**, présidé par la Région et réuni le 6 septembre dernier, a discuté de ses objectifs et de sa méthodologie avec tous les partenaires de la formation.

Il prépare, d'une part, un Forum des Métiers du Pétrole, qui se tiendra le 23 octobre à Cayenne, destiné aux jeunes lycéens ou premières années d'études supérieures, qui permettra une information sur les formations initiales nécessaires pour ces métiers et une mise en relation avec les entreprises du secteur pétrolier.

D'autre part, sera mis en place en octobre le « pool d'entreprises » du secteur pétrolier destiné à anticiper les recrutements et la qualification des Guyanais, pour préparer dès maintenant l'exploitation éventuelle de pétrole off-shore en Guyane. Une réunion préparatoire avec Shell et ces entreprises se tiendra le 18 septembre à ce sujet.

Le débat permet de rappeler l'importance du secteur maritime et ses capacités de formation de tous niveaux en Guyane, pour répondre aux besoins déjà identifiés de personnel embarqué, et de confirmer la nécessité que la formation professionnelle continue soit également partie prenante de ces projets.

- **Le Groupe de Travail sur la Recherche**, présidé par l'Etat et réuni pour la première fois officiellement le 17 juillet et pour la deuxième fois le même jour que la Commission, prépare

un Séminaire scientifique du 5 au 9 novembre prochain pour définir les sujets de recherche qui seront présentés au co-financement de Shell, outre les sources habituelles de financement de la Recherche.

Il rassemblera les forces disponibles en Guyane, en particulier dans le GIS IRISTA – Pôle Mer qui anime ce programme, ou en France métropolitaine, notamment dans les organismes publics de recherche qui participent à des programmes nationaux sur la Mer et l'Environnement. Des appels à projets seront ensuite lancés sur les thèmes définis par le Séminaire scientifique qui rendra compte de ses conclusions au Groupe de Travail.

Deux nouvelles réunions sont prévues le 8 octobre et le 9 novembre 2012.

Les fonds mis à disposition par Shell (1 M€ dès à présent) seront également confiés à CDC Biodiversité et gérés par un Comité ad hoc de façon collective et transparente.

3. Avancement des travaux d'exploration de Shell :

Le Président de Shell Exploration Production France, Patrick Romeo, présente le déroulement des travaux de campagnes sismiques prévues en 2012 et l'avancement de leur réalisation à ce jour, ainsi qu'une vidéo illustrant le forage en cours depuis le 6 juillet.

Pour la campagne de mesures sismiques, également commencée depuis le 12 juillet sur la zone la plus à l'est, un Cabinet d'expertise choisi par l'Etat doit revoir les dispositions prises pour limiter les impacts sur la faune marine. Il rappelle que des observateurs qualifiés sont présents sur le navire de sismique, ainsi que des dispositifs de détection de nuit comme de jour, qui ont permis de repérer des mammifères marins présents au loin, mais aucun dans la zone d'exclusion, lors de la première campagne.

Pour le premier forage (GM-ES 2), Shell procède par étapes successives en s'assurant que la sécurité est bien respectée en permanence. Il atteint la cote -3477 m. et procède au tubage de la dernière section forée de 900m. de long en diamètre 17"15/16, après avoir attendu que les courants diminuent. Le positionnement dynamique du navire est assuré avec seulement 20 % de la puissance des moteurs, ce qui laisse une bonne marge de sécurité. Le forage s'effectue maintenant en circuit fermé avec des fluides à base synthétiques qui sont recyclés avant rejet des déblais de roches (moins de 5 % de fluide synthétique dans les rejets).

La discussion qui a suivi a permis d'éclairer la Commission sur les points présentés par Shell ou soulevés par les participants :

- La date de fin du forage en cours ne peut pas être prévue précisément, car Shell s'attache à la sécurité et à la précision des opérations avant tout, quels que soient les délais induits. Ce n'est qu'après avoir touché les réservoirs potentiels que l'on aura une estimation de leur volume et de leur exploitabilité. Il est trop tôt pour en parler.
- Par ailleurs, comme indiqué au Groupe de Travail, les rapports d'observation des mammifères marins et des tortues réalisées pendant les campagnes sismiques seront présentés dès qu'ils seront finalisés, et ce d'abord sur la zone Est. De même les résultats des expertises indépendantes prévues par les arrêtés préfectoraux seront portés à la connaissance de la Commission.
- Quant à la fiscalité applicable, Shell a repris les conditions d'exonération de TVA et de certaines taxes obtenues par Tullow Oil pour l'importation-exportation de matériels destinés aux forages. La Région indique à ce sujet qu'une étude a été lancée pour

comparer, sous tous leurs aspects, les systèmes fiscaux appliqués dans le monde aux exploitations pétrolières. Shell rappelle qu'un prélèvement sur le Chiffre d'affaires (12 % maximum dans la Loi de finances rectificative pour 2011) n'a rien à voir avec une taxation des bénéficiaires et qu'il faut donc comparer des choses comparables. Quant à la répartition entre l'Etat et la Région, elle se discutera au plan législatif, parallèlement à la réforme du code minier qui vient d'être lancée par le Gouvernement, et devra tenir compte de la faisabilité des projets.

- Le pilotage des retombées du projet en Guyane doit continuer à se structurer et se poursuivre au travers des Groupes de Travail de la Commission de Suivi et de Concertation. En particulier, les réglementations applicables à ces opérations off-shore doivent être explicitées, afin que les conditions des appels d'offres prévus permettent aux entreprises guyanaïses d'y participer équitablement.
- Par ailleurs, il a été publié de nouvelles demandes de Permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures off-shore, dont certaines sont déposées par Total. L'instruction démarre au niveau de l'administration centrale et aucune information n'est disponible en Guyane quant aux délais de cette instruction. Le Préfet de Région précise que la première étape visible localement sera une mise en concurrence officielle au plan européen.
- Enfin, d'une manière générale, il est recommandé à Shell de partager le maximum d'informations avec les relais que constituent les membres de la Commission, dont certains expriment clairement leurs doutes et leurs préoccupations, auxquelles il devra être répondu, mais aussi pour la plupart leur vigilance positive à l'égard du projet pétrolier en Guyane, qui fait l'objet de contrôles sérieux et de qualité de l'administration et d'experts indépendants.

4. Calendrier :

Dates de réunions de la Commission : il est proposé de les fixer tous les deux mois aux jeudis de la première semaine des mois impairs (ou par exception, le vendredi), soit :

- **jeudi 8 novembre 2012**
- **jeudi 10 janvier 2013.**

Groupes de travail : ils réuniront sur convocation de leurs présidents respectifs, et au plus tard la même semaine, voire plus souvent en cas de besoin, selon les projets suivis (voir ci-dessus).

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2012

Liste des participants

Etat :

Denis Labbé, Préfet de la Région Guyane,
Vincent Niquet, SGAR
Guillaume Fayein, Cabinet du Préfet
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole Guyane
Christian Claudon, Commissaire au Développement Endogène Guyane
Morgane Beaudouin, chargée de mission auprès du CDE
Gilles Morvan, Directeur Adjoint DEAL
Joël Duranton, Directeur Adjoint DEAL
Alex Guez, DEAL
Arnaud Anselin, DEAL
Mahoussi Migan, Directeur par intérim DIECCTE
Bruno Buttier, Adjt au Directeur régional Douanes
Stéphane Gatto, Directeur de la Mer
Edern Le Dortz, Direction de la Mer
Steven Martin, Action de l'Etat en Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Pierre Laurent, Chef du SDIG
José Euryale, Rectorat

Région :

Rodolphe Alexandre, Président de la Région
François Mengin-Lecreulx, Directeur général des Services
Carol Ostorero, VP Région, Présidente ARD-Guyane Développement
Jean-Claude Simoneau, VP ARD-Guyane Développement
Pascal Velinore, DG ARD-Guyane Développement
Franck Roubaud, Guyane Développement

Département :

Fabien Canavy, Vice-Président

Elus :

Chantal Berthelot, député
Gabriel Serville, député
Antoine Salomon, collaborateur parlementaire
Pierre Roumillac, Président Association des Maires de Guyane

Organismes :

Jocelyn Médaille, Président CRPMEM (accompagné de plusieurs membres, ayant quitté la séance après lecture de la délibération du 5 septembre 2012)
Philippe Simonnet, CCIG-Directeur Aéroport
Georges Cuyssot, CCIG
Jean-Luc Davidas, VP CCIG
Guylaine Bourguignon, CCIG-CCEF
Mathieu Champion, CCIG-PTMG
Cho Shu Ho, CCIG
Victor Laupa, Directeur LADOM
Anne Corval, Directrice CNRS Guyane
Fabian Blanchard, Délégué régional IFREMER
Ariane Blum, Directrice BRGM Guyane

Paul Jeannet, Directeur territorial Caisse des Dépôts et Consignations
Fabrice Dufresne, Directeur IEDOM
Pierre Zammit, Directeur délégué CNES
Annicet Loembe, Directeur régional Pôle Emploi
Jean-Yves Ursule, Pôle Emploi

Socio-professionnels :

Olivier Gomila, CGPME Guyane
Alain Chaumet, Président MEDEF Guyane
Stéphane Lambert, 1^{er} VP MEDEF Guyane
Frédéric Lachot, Cluster Maritime Guyane, Directeur Ecole maritime Guyane
Bernard Assie, Secrétaire général Cluster Maritime Guyane

Associations :

Laurent Kelle, WWF-Guyane
Christian Roudgé, Coordinateur Guyane Nature Environnement
Marguerite Delaval, Kwata-GNE

Shell :

Patrick Romeo, Président Shell Exploration Production France
Alain Deport, Adjoint au Pt SEPF
Domitille Fafin, Directrice Communication SEPF
Melissa Langlois, Communication Shell Guyane
Philip Holman, Shell
Joachim Vogt, Shell